



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.1, 3.4, 3.6, 3.11 et 3.12**

**N° de demande :** 2016-3367  
**Demande :** Modifications à l'étiquette – nouveaux organismes nuisibles, nouvelles méthodes d'application, nouveaux taux et nouveau délai d'attente avant récolte  
**Produit :** Luna Sensation  
**Numéro d'homologation :** 32107  
**Matière active (m.a.) :** Fluopyrame et trifloxystrobine  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2813115

### **But de la demande**

Le but de cette demande est de modifier l'étiquette du produit Luna Sensations pour y inclure son utilisation sur les légumes-racines (à l'exception des betteraves à sucre), les cucurbitacées, les fruits à noyau et les cônes de houblon pour lutter contre plusieurs maladies ; ajouter des modifications au délai d'attente avant récolte (DAR) pour les légumes-feuilles ; et pour ajouter d'autres maladies pour les légumes-feuilles et les légumes-feuilles du genre *Brassica*.

### **Évaluation des propriétés chimiques**

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise à l'appui de la présente demande.

### **Évaluation des risques sur la santé**

Aucune évaluation toxicologique n'est requise à l'appui de la présente demande.

Des évaluations des risques à la santé mise à jour pour le trifloxystrobine et le fluopyrame ont été menées pour les manipulateurs de produits chimiques, les travailleurs de retour après traitement et les passants. Après avoir révisé les précautions, aucun risque à la santé source de préoccupation n'a été identifié pour l'utilisation de Luna Sensation. Aucun risque à la santé source de préoccupations n'est prévu si les travailleurs respectent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuel identifié sur l'étiquette.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus pour le fluopyrame n'a été soumise pour appuyer les changements à l'étiquette homologuée du produit Luna Sensation. Les données sur les résidus précédemment examinées pour le fluopyrame provenant d'essais sur le terrain et d'essais de transformation ont été réévaluées dans le cadre de cette pétition. Selon cette évaluation, les résidus à l'intérieur et sur la surface des cultures traitées conformément au mode d'emploi approuvé pour le produit Luna Sensation seront couvertes dans le cadre de la même LMR déjà établies pour le fluopyrame (<http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/mrl-lrm/index-fra.php>).

Les données sur les résidus précédemment examinées pour le trifloxystrobine provenant d'essais sur le terrain et d'essais de transformation menés à l'aide d'une formulation de granulés hydrodispersibles (GHD) de trifloxystrobine ont été réévalués dans le cadre de cette pétition. De plus, de nouvelles données sur les résidus provenant d'essais sur le terrain menés à l'aide de formulations de concentré soluble (CS) et de GHD ont été soumises, puisque les données sur les résidus se trouvant au dossier pour le trifloxystrobine provenaient d'essais menés à l'aide de formulations de GHD et que Luna Sensation est une formulation de CS. Les données sur les résidus provenant de ces essais de transition confirment qu'il n'existe aucune différence significative entre les résidus de trifloxystrobine après les traitements à l'aide des formulations de CS et de GHD. Selon cette évaluation, les résidus à l'intérieur et sur la surface des cultures traitées conformément au mode d'emploi approuvé pour le produit Luna Sensation seront couvertes dans le cadre de la même LMR déjà établie pour le trifloxystrobine (<http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/mrl-lrm/index-fra.php>) et dans le cadre des LMR suivantes proposées pour la promulgation du trifloxystrobine afin d'appuyer les nouveaux taux d'application plus élevés sur les radis cultivés et aussi pour appuyer la nouvelle utilisation sur les cornets de houblon.

### Limites maximales de résidus — Trifloxystrobine

La recommandation pour les Limites maximales de résidus (LMR) pour le trifloxystrobine a été calculée selon les données d'essais sur le terrain précédemment soumises ainsi que sur l'orientation fournie dans le [Calculateur de limites maximales de résidus de l'OCDE](#). Les LMR couvrant les résidus de trifloxystrobine et du métabolite acide CGA-321113 à l'intérieur et sur la surface des cultures et des marchandises traitées sont proposées comme démontré au Tableau 1. Les résidus retrouvés dans les marchandises transformées ne figurant pas au Tableau 1 sont couverts dans le cadre des LMR proposées pour les produits agricoles à l'état brut.

<b>TABLEAU 1. Sommaire des essais sur le terrain et des données de traitement utilisées pour appuyer les limites maximales de résidus (LMR)</b>							
Produit	Méthode d'application/ Taux d'application total (g de m.a./ha)	DAR (Jours)	Résidus (ppm)		Facteur de traitement expérimental	LMR actuellement établie (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			ETM F	ETM E			
Cornets de houblon (séchés)	Foliaire/855	13 à 14	4,710	11,060	Sans objet	Aucune	40 [Cornets de houblon (séchés)]
Racines de radis cultivés	Foliaire/553-590	6 à 8	0,062	0,149	Sans objet	0,1 [SGC 1B, sauf la betterave à sucre]	0,4 [racines de radis cultivés]

**TABLEAU 1. Sommaire des essais sur le terrain et des données de traitement utilisées pour appuyer les limites maximales de résidus (LMR)**

Produit	Méthode d'application/	DAR (Jours)	Résidus (ppm)		Facteur de traitement	LMR actuellement	LMR recommandée
Feuilles de radis	Foliaire/553-590	6 à 8	0,30	15,02	Sans objet	10 [feuilles de radis]	30 [feuilles de radis]
Pêche	Foliaire/570	1	<0,075	1,82	Sans objet	2,0 ppm <sup>1</sup> [abricots, nectarines, pêches, prucots, prunes, prunes à pruneaux, cerises douces, cerises acides]	2,0 ppm <sup>2</sup> [abricot japonais, cerisier capollin, cerisier tardif, cerisier tomenteux, jujubier, prunier d'Amérique, <i>Prunus maritima</i> Marshall, prunier noir, prunier-cerise, prunier chickasaw, prunier de l'Islet, néflier du Japon, <i>Prunus subcordata</i> , prunellier]
Cerises douces	Foliaire/570	1	0,280	0,718	Sans objet		
Cerises acides	Foliaire/570	1	0,460	0,555	Sans objet		
Prune	Foliaire/570	1	<0,04	0,333	1.4x [prunes séchées]		

ETMF = Essai sur le terrain moyen le plus faible ; ETME = Essai sur le terrain moyen le plus élevé

<sup>1</sup> Comprend tous les produits de fruits à noyau du GC 12 (Fruits à noyau).

<sup>2</sup> Suggéré de comprendre tous les produits de fruits à noyau du GC 12-09 (Fruits à noyau).

Le fardeau diététique causé aux animaux n'est pas prévu d'augmenter en raison de la présente pétition.

Les LMR comme elles le sont proposées dans le Tableau 1 sont recommandées pour couvrir les résidus de trifloxystrobine. Aucune nouvelle LMR n'est nécessaire pour le fluopyrame aux fins de cette pétition. Des résidus de chacune des matières actives dans ces produits de cultures aux LMR proposées et établies ne poseront aucun risque inacceptable à aucun segment de la population, y compris les enfants en bas âge, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

## Évaluation environnementale

Aucune nouvelle donnée n'était nécessaire pour appuyer cette expansion. L'utilisation du produit à la suite de cette expansion n'est pas prévue d'augmenter les risques environnementaux lorsque les modes d'emploi se trouvant sur les étiquettes sont respectés. Les déclarations environnementales se trouvant sur l'étiquette du produit, y compris les zones tampons, sont suffisantes pour répondre aux préoccupations environnementales.

## Évaluation de la valeur

Des données sur l'efficacité provenant de 35 essais menés à de nombreux lieux autour du monde ont été fournies pour appuyer ces allégations d'utilisation. En général, le produit Luna Sensation a démontré un niveau acceptable de lutte contre les maladies du blanc de la vigne sur les légumes-racines, les légumes à feuilles foncées, les légumes-feuilles, les légumes-feuilles du genre *Brassica*, les cucurbitacées, les fruits à noyau et les cornets de houblon ; contre la maladie de l'alternariose sur les légumes-racines et les légumes-feuilles du genre *Brassica* ; contre la maladie de la sclérotiniose sur les légumes-racines ; et contre les maladies du genre *Monilinia*, de la tache foliaire du cerisier et des tavelures sur les fruits à noyau. La liste des champignons pathogènes, qui sont la cause de nombreuses maladies, a été modifiée et mise à jour selon les renseignements sur les maladies et les données sur l'efficacité fournies.

L'homologation de ces nouvelles utilisations fournira aux producteurs du Canada un nouveau produit d'utilisation finale pour gérer ces maladies importantes des légumes, racines, des légumes à feuilles foncées, des légumes-feuilles, des légumes-feuilles du genre *Brassica*, des cucurbitacées, des fruits à noyau et des cornets de houblon et aussi pour contribuer à la gestion de la résistance. Selon les données sur l'efficacité fournies, les allégations d'utilisation sont appuyées du point de vue de la valeur.

## Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a achevé une évaluation des renseignements fournis et a déterminé que ceux-ci étaient suffisants pour appuyer les modifications au produit Luna Sensation.

## References

<b>PMRA Document Number</b>	<b>Reference</b>
1913109	2009, Agricultural Handler Exposure Task Force (AHETF), Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Cab Groundboom Application of Liquid Sprays. Report Number AHE1004. December 23, 2009.
2572745	2015, Agricultural Handler Exposure Task Force (AHETF), Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Pour Mixing and Loading of Liquid Formulations. Report Number AHE1003-1. March 31, 2015.

2572743	2014, Agricultural Handler Exposure Task Force (AHETF), Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Cab Airblast Application of Liquid Sprays. Report Number AHE1006. October 20, 2014.
2115788	2008, Agricultural Reentry Task Force (ARTF). Data Submitted by the ARTF to Support Revision of Agricultural Transfer Coefficients. Submission #2006-0257.
1193863	1999, CGA-279202 AND CGA-245704 -Magnitude of the residues in or on hops., DACO: 7.4.1
1994776	2006, Trifloxystrobin: Magnitude of the residue on radish, DACO: 7.4.1
2739831	2009, Flint 50 WG and Gem 500 SC - Magnitude of the residue in/on grapes, DACO: 7.4.1,7.4.2,7.4.6,IIIA 8.3.1
2739832	2009, Gem 500 SC and Flint 50 WG - Magnitude of the residue in/on grasses grown for seed, DACO: 7.4.1,7.4.2,7.4.6,IIIA 8.3.1
2739833	2009, Gem 500 SC and Flint 50 WG - Magnitude of the residue in/on tomatoes, DACO: 7.4.1,7.4.2,7.4.6,IIIA 8.3.1
2739834	2009, Gem 500 SC and Flint 50 WG - Magnitude of the residue in/on peaches, DACO: 7.4.1,7.4.2,7.4.6,IIIA 8.3.1
1242324	2000, CGA-279202 and CGA-245704 - Magnitude of the Residues In or On Crop Group 12: Stone Fruit, DACO: 7.4.1,7.4.2
2656510	2016, Field trial reports: Value assessment of Luna Sensation fungicide for control of listed diseases in certain fruit and vegetable crops, DACO: 10.2.3.3, 10.2.3.4, 10.3.2,10.4, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.4, IIIA 6.1.2, IIIA 6.1.3, IIIA 6.2.1, IIIA 6.3, IIIA 6.4.1, IIIA 6.4.2 ,IIIA 6.4.3
2656511	2016, Value assessment of Luna Sensation fungicide for control of listed diseases in certain fruit and vegetable crops, DACO: 10.2.3.3, 10.2.3.4, 10.3.2, 10.4,10.5.1, 10.5.2,10.5.4, IIIA 6.1.2, IIIA 6.1.3, IIIA 6.2.1, IIIA 6.3, IIIA 6.4.1, IIIA 6.4.2, IIIA 6.4.3
2690715	2016, Trifloxystrobin Field Trials – hops and peach, DACO: 10.2.3.3

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2017**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.